



# LES « TEUF-TEUF »

VETERAN CAR CLUB DE FRANCE

FONDÉ EN 1935 FFVE N°1

WEBSITE : [www.teufteuf-vccf.org](http://www.teufteuf-vccf.org)

## Rallye de Printemps : balade en Anjou 12 et 13 avril 2025

A retourner à : [teufteuf.vccf@gmail.com](mailto:teufteuf.vccf@gmail.com)

INSCRIPTION		DETAILS
	Prénom / Nom	
	Adresse	
	Code postal	
	Ville	
	Pays	
	Numéro de Téléphone	
	Numéro de Mobile	
Véhicule	Adresse Email ( <i>lisible svp</i> )	
	Marque	
	Type	
	Année de fabrication	
	Nombre de Cylindres	
	Puissance (H.P.)	
	Type de Carrosserie	
Numéro d'immatriculation		

Droits d'Inscription	Nombre	DROITS	TOTAL
- Voiture + Pilote		264	
- Voiture + Pilote + passager		395	
- Supplément pour 1 enfant de 4 à 12 ans		111	
- Autres cas : nous consulter (voir nota ci-dessous)			
- Non membre du club des Teuf-Teuf		30	€
<b>TOTAL</b>			€
<i>Toutes les chambres sont avec 2 lits jumeaux</i>			

Règlement :

**Par chèque** au club des teuf-teuf

**Par virement (RIB ci-dessous)**

**Cash**

(étrangers seulement)

adressé à

Pascal Le Poder

14 Chemin de la hutte 95450

SERAINCOURT

IBAN FR33 3000 2079 3100 0007 2966 H87

Code B.I.C. CRLYFRPP

Nota Si vous souhaitez un séjour plus long avant ou après le rallye, contactez Sébastien Richer à [smpricher87@gmail.com](mailto:smpricher87@gmail.com) qui se chargera de la réservation (à payer sur place à l'hôtelier)

**Déclaration** : le signataire du présent bulletin dégage les organisateurs de toute responsabilité découlant de sa participation au Rallye de printemps. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation en vigueur, que le conducteur est détenteur d'un permis de conduire valide l'autorisant à conduire ce véhicule. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative au code de la route.

Il déclare que les informations d'inscription sont correctes et reconnaît qu'il doit prévenir l'organisation en cas d'invalidation du permis de conduire du conducteur entre aujourd'hui et le jour de la manifestation afin d'annuler son inscription.

lu et approuvé